

Le 8 février 2005

Direction du patrimoine écologique et du
développement durable
Ministère de l'Environnement
Édifce Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Consultation sur la politique du développement durable du Québec

Madame,
Monsieur,

Soucieuse d'augmenter et de préserver une certaine qualité de vie pour tous les citoyens et toutes les citoyennes du Québec et du monde, en plus d'être préoccupée par le développement durable, la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord vous soumet sa réflexion face à votre projet de politique du développement durable au Québec.

À l'intérieur de ce mémoire, vous serez à même de constater la démarche entreprise par la Corporation suite à l'Université rurale québécoise tenue en 2001 dans les MRC de Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord où le thème de l'eau était abordé. Il est certain que le développement durable touche plusieurs aspects de l'environnement mais pour sa part, la Corporation s'attarde davantage à la ressource eau. Nous espérons fortement que notre mémoire vous permettra de constater le travail accompli et le développement de l'expertise nord-côtière dans le domaine de l'eau. Afin de mieux vous illustrer le travail entrepris depuis quatre ans, vous vous joignons les actes du Forum sur l'eau : « Le développement durable au fil de l'eau : plus qu'un concept... une réalité nord-côtière » tenu en 2003 à Baie-Comeau. De plus, nous tenons à vous mentionner que le rapport de recherche « Les savoirs de l'eau au Québec » sera bientôt disponible.

... 2

Le 8 février 2005

Nous souhaitons également attirer votre attention sur l'importance de l'éducation et de la sensibilisation puisque le souci du développement durable n'est pas quelque chose d'inné dans le monde d'aujourd'hui et cette conscience est de plus en plus difficile à atteindre, et ce, souvent par manque de connaissances sur le sujet. Le développement durable étant souvent vu comme un frein au développement économique, alors qu'il s'agit simplement de se soucier davantage des êtres vivants et des années à venir.

En espérant que notre mémoire pourra influencer positivement la mise en place de la politique de développement durable du Québec, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice,

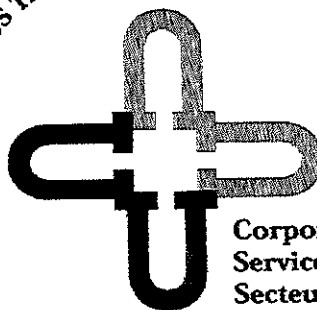
Stéphanie Coll, c.o.
Stéphanie Coll, c.o.

SC/gf

p. j. (3)

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation
sur la politique du développement durable du
Québec

LE SAVOIR NOUS TIENT À COEUR!



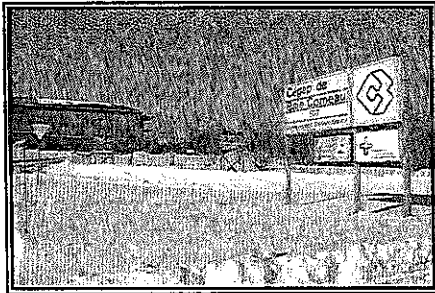
Corporation des
Services universitaires
Secteur ouest Côte-Nord

Table des matières

Page

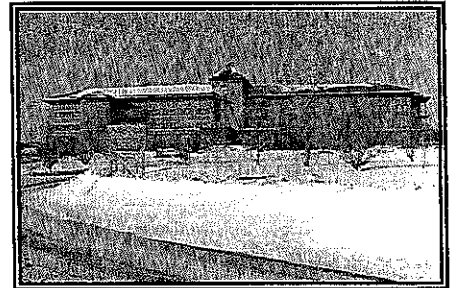
PRÉSENTATION DE LA CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD.....	1
TABLEAU 1 Membres du conseil d'administration et du comité exécutif au 2 février 2005	2
INTÉRÊT DE LA CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES FACE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
NOTRE OPINION	6

Présentation de la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord



Organisme de type privé, sans but lucratif, la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord (la Corporation) a été formée en 1996. Située à Baie-Comeau, elle exerce sa compétence sur le territoire du secteur ouest de la région, entre Tadoussac et Baie-Trinité, dans la MRC

de Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord. La Corporation a pour mission de favoriser l'accès et le développement des services universitaires pour la population de ce territoire, par des activités de support, d'orientation et de développement de l'enseignement et de la recherche.



La Corporation vise quatre objectifs généraux :

1. Une meilleure adéquation des services universitaires dans le secteur ouest de la Côte-Nord par la promotion de la collaboration de différents intervenants et intervenantes du milieu dans divers projets de recherche porteurs pour la région;
2. Une concertation et une mise à contribution des ressources des institutions d'enseignement supérieur, des organismes de recherche et de l'ensemble des partenaires en vue d'assurer la complémentarité et l'harmonisation des interventions;
3. Une réduction des coûts administratifs associés à la diffusion des services de façon à consacrer le maximum de ressources aux activités d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité;
4. Une association du milieu au processus d'établissement des priorités des institutions d'enseignement supérieur et de recherche afin de favoriser l'harmonisation des interventions nécessaires au développement du milieu.

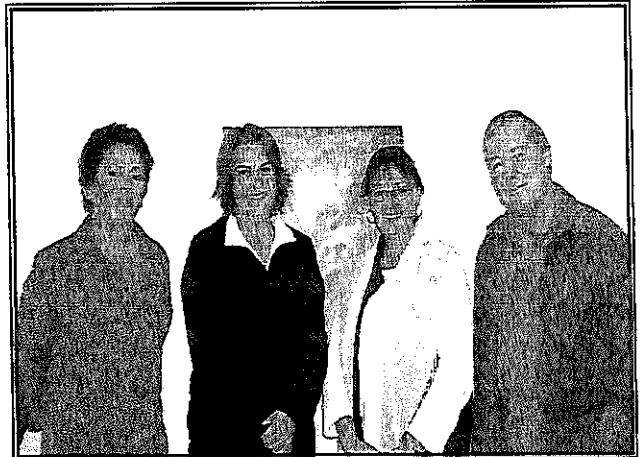
Depuis 2003, la Corporation est subventionnée par le MEQ à raison de 100 000 \$/an. La Corporation est gérée par un conseil d'administration (CA) comportant un comité exécutif (CE), dont les membres sont identifiés au tableau 1 de la page suivante.

Tableau 1

Membres du conseil d'administration et du comité exécutif au 2 février 2005

Municipal	
M. Georges-Henri Gagné	MRC de Manicouagan
M. Mario Tremblay	Maire de Longue-Rive
Privé	
M. Jacques Ferland	Assureur
M ^{me} Diane Roberge	Consultante
M. Daniel Savard	Alcoa
Public et parapublic	
M. Réginald Caron	Emploi-Québec
M ^{me} Anne Scallon	Centre local de développement (CLD) de la Haute-Côte-Nord
Enseignement et recherche	
M ^{me} Lise Chénier	Consultante
M. Michel Demers	Cégep de Baie-Comeau
M ^{me} Huguette Lagacé	UQAR
M. Carol Lévesque	Centre de recherche Les Buissons
M. Normand Morin	Cégep de Baie-Comeau
M. Alain Ouellet	Commission scolaire de l'Estuaire
M ^{me} Françoise Richard	Conseil du statut de la femme
M. Michel Savard	Centre de formation continue Haute-Côte-Nord
Développement communautaire	
M ^{me} Marie-Claire Larose	SADC Manicouagan
Bénéficiaires	
M ^{me} Venise Pelletier	
Comité exécutif	
M ^{me} Françoise Richard	Présidente
M. Michel Savard	Vice-président
M ^{me} Diane Roberge	Secrétaire
M ^{me} Lise Chénier	Administratrice

L'organisme emploie actuellement trois personnes dont deux ressources professionnelles (une personne à quatre jours par semaine et une personne contractuelle) et une secrétaire administrative (4 jours par semaine). De plus, de nombreux bénévoles donnent de leur temps, afin de faire progresser les services universitaires sur la Côte-Nord. Ses bureaux sont localisés dans une aire louée au Cégep de Baie-Comeau.



La Corporation est très présente dans son milieu et s'associe à différents partenaires pour faire progresser la recherche et l'enseignement universitaires sur son territoire. Ses principales interventions au cours des dernières années ont été les suivantes :

Entre 1996 et 2001, la Corporation assurait la gestion des modalités relatives à l'offre de programmes de formation universitaire sur le territoire, principalement avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

2001 ↪ La Corporation parraine un projet d'envergure au niveau de la formation soit la 3^e édition de l'Université rurale québécoise, tenue dans les MRC Manicouagan et Haute-Côte-Nord.

2002 ↪ Un Centre de courtage relatif à l'offre de formation est mis en place. Ainsi, sont offertes à la population bon an mal an quinze formations.

2003 ↪ Avec les différents partenaires du milieu nord-côtier, la Corporation organise un Forum sur l'eau. Ce forum visait la réflexion sur six axes différents soit :

1. L'eau et la gestion par bassin;
2. L'eau et la santé;
3. L'eau et la gouvernance;
4. L'eau et l'éducation relative à l'environnement;
5. L'eau, les femmes et les peuples;
6. L'eau et l'économie.

2004 ↪ La Corporation embauchait une étudiante chercheuse spécialisée dans la gérance de l'eau pour effectuer une recension des « savoirs de l'eau au Québec ». Le rapport sera bientôt disponible. Toujours dans la suite des événements, la Corporation et le SIE se sont associés pour organiser la délégation québécoise du 4^e Forum mondial de l'eau « Des actions locales pour des défis globaux » qui se tiendra à Mexico en 2006 et pour l'établissement d'un centre international en gestion de l'eau.

Intérêt de la Corporation des services universitaires face au développement durable

Les organismes oeuvrant dans le domaine de l'éducation en particulier ceux en lien avec l'enseignement supérieur ont comme mandat l'éducation, la sensibilisation, la stimulation de la réflexion, la recherche et le développement.

La question de développement durable constitue donc une des priorités de la Corporation. Consciente de l'impact de nos actions passées, présentes et futures sur la pérennité de la terre et sur la qualité de la vie de ses habitants, la Corporation en 2001, a entrepris une réflexion plus spécifique sur la ressource eau dans l'objectif ultime de développer un centre d'analyse et de réflexion sur l'eau. Cet exercice rejoint bien le plan de développement durable pour plusieurs raisons. En voici deux :

- ↪ L'eau est une ressource essentielle à toute vie;
- ↪ L'eau intervient dans tous les secteurs d'activités de la vie humaine (loisirs, industries, alimentation, transports, etc.) touchant ainsi les dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques du développement.

Les six axes de réflexion retenus lors de la réalisation du Forum sur l'eau « Le développement durable au fil de l'eau : plus qu'un concept... une réalité nord-côtière... » tenu à Baie-Comeau en 2003 portaient d'ailleurs sur ces différentes dimensions du développement durable. L'organisation de cet événement a d'ailleurs été rendue possible grâce à la collaboration de nombreux intervenants (Ministère de l'Environnement du Québec, Conseil de bassin de la rivière des Escoumins, Ville de Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Parc boréal du St-Laurent, Conseil régional de l'environnement Côte-Nord, Conseil de bassin de la rivière aux Anglais, Corporation Saint-Laurent, Comité Zip de la rive nord de l'estuaire et le Pacte pour l'emploi).

Depuis, la recherche « Les savoirs de l'eau au Québec » et l'organisation du 4^e Forum mondial de l'eau, confirment la nécessité pour le Québec de se doter d'un observatoire international de l'eau et réaffirment l'importance de réaliser une réflexion approfondie face aux enjeux relatifs à l'eau (environnementaux, sociaux et économiques) et à sa gestion, et ce, en regard de la problématique mondiale de certains pays n'ayant pas accès à l'eau et à son assainissement.

Le Québec est riche de 3 % de la réserve mondiale de l'eau. Il est primordial d'évaluer les impacts de l'activité humaine sur la qualité et l'abondance de cette richesse avant même d'envisager quelques actions que ce soit. Réfléchissons d'abord, agissons ensuite! On touche ici l'enjeu la connaissance préalable aux actions et le principe de précaution.

De plus, ici même au Québec des problèmes liés à l'accessibilité à l'eau existent. Plusieurs régions du Québec doivent procéder à des travaux majeurs de réfection de leur système d'eau potable. Monsieur et madame tout le monde doit être conscientisé face à ses

alors ici des enjeux relatifs à l'engagement personnel et communautaire et aux actions concertées responsables. Si l'ensemble de la société québécoise, industriels, citoyens et gouvernement confondus travaille en collaboration, nous pourrons effectivement améliorer la qualité de l'environnement et donc de l'eau et par le fait même, créer et préserver une qualité de vie pour les générations futures.

Un plan de développement durable au Québec tel qu'énoncé dans le document de consultation éveille certainement notre intérêt à y contribuer et confirme l'importance de poursuivre nos démarches face à **l'instauration d'un centre d'analyse et de réflexion sur la gestion solidaire et efficace de l'eau dans une perspective de développement durable sur la Côte-Nord.**



Notre opinion

Que pensons-nous de la démarche proposée?

La démarche nous apparaît intéressante dans la mesure où les opinions et suggestions émises lors de la consultation seront réellement prises en compte, respectées et dans la mesure du possible réalisées. De plus, il faut s'assurer que le lobby des entreprises ne viendra pas nuire au projet. Ce dernier, doit être réalisé dans l'esprit du développement social. Les avantages au niveau économique se feront nécessairement ressentir après coup.

Riche des organismes oeuvrant sur le terrain, le Gouvernement du Québec doit reconnaître l'expertise développée en lien avec l'environnement par ces différents acteurs : elle doit être

mise à contribution dans l'établissement de la politique de développement durable. Ces organismes peuvent très bien intervenir au niveau de l'éducation et de la sensibilisation de la population en générale, des industriels et des entreprises agricoles. Selon nous, le succès de la politique dépend du message de sensibilisation et des notions qui seront transmises à tous ces gens. De plus, ces mêmes organismes devraient participer activement au processus de suivi. Cette tâche ne doit pas revenir exclusivement à des fonctionnaires. Le milieu doit être au fait de ce qui se fait réellement dans le domaine du développement durable.

Finalement, l'échéancier établi, nous apparaît être réaliste.

Que pensons-nous des principes et mesures définis dans l'avant projet de loi?

Les quatorze principes mentionnés dans le projet sont importants. Il faut s'assurer que tout un chacun les gardent en tête.

Notre position porte plus spécifiquement sur quatre principes du « Plan de développement durable du Québec » :

Principe 4 Nous aimerions nous assurer que le côté social est bien la priorité du projet de loi.

Principe 13 Il faut s'assurer que la politique de développement durable de part ce principe ne donne pas un droit de polluer aux entreprises mieux nanties et ainsi vient leur donner bonne conscience. Effectivement, les pollueurs doivent être responsabilisés face à leurs actions et ils doivent payer la note s'ils contreviennent aux normes et aux lois.

Principes 6 et 12 Comme nous l'avons mentionnées plus tôt, la sensibilisation et l'éducation relative au développement durable sont primordiales au succès de la politique. Cette éducation et cette sensibilisation de tous les citoyens et entreprises passent par le développement d'outils de gestion et d'application des programmes de formation. **Pour notre part, un programme touchant la gestion solidaire et responsable de la ressource eau par exemple, nous semble une avenue prioritaire à envisager.**

Quelles actions sommes-nous prêts à mener pour contribuer au développement durable?

Les membres de la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord sont prêts à poursuivre leur démarche avec différents partenaires (Secrétariat international de l'eau, Ministère de l'Environnement, Abitibi-Consolidated, Hydro-Québec, les Conseils de bassin, le comité Zip de la rive nord de l'estuaire, Riccardo Pettrella de l'Université du bien commun, Frédérick Lasserre, professeur à l'Université Laval, etc.) visant l'instauration d'un centre d'analyse et de gestion solidaire et responsable de l'eau dans une perspective de développement durable et d'y inclure une formation de niveau universitaire spécialisée sur cette problématique et la gestion de l'eau avec une approche reliée aux sciences sociales, secteur peu développé à ce jour.